

important des citoyens, puisqu'il produit la nourriture d'un peuple.

Aujourd'hui, on veut aider la ferme familiale, et c'est la raison pour laquelle je suis en faveur de ce relèvement des prêts aux améliorations agricoles. Cela permettra aux familles, établies sur les terres canadiennes, de prendre de l'expansion et d'améliorer leur technique afin d'obtenir une meilleure et plus grande production en vue de subvenir aux besoins du peuple canadien en général.

Maintenant, cela est bon pour toute l'agriculture ou l'économie rurale en elle-même.

Comme je le disais tout à l'heure, c'est la base même de notre économie, au pays, comme d'ailleurs dans d'autres pays. Sans l'agriculture, je crois que l'on aurait énormément de difficulté à survivre.

Maintenant, ce n'est pas tout d'accorder des prêts. Je crois qu'on devrait s'orienter et jeter un regard du côté de la production et des prêts fournis aux cultivateurs. Il est évident que si on ne paie pas assez cher pour ses produits, le cultivateur continuera à demander des prêts plus considérables. Et le fait qu'il les demande ne veut pas nécessairement dire que c'est bon. S'il demande un prêt, c'est que son prix de soutien ou son prix de revient pour ses produits n'est pas assez élevé, et alors le prêt devient une mauvaise chose, qui retarde simplement sa banqueroute.

Dans le cas présent, on pourrait même désigner certaines régions où un prêt accordé actuellement retarderait peut-être l'avancement du cultivateur en question. Dans cette perspective, c'est à nous d'étudier la situation, de prendre conseil et d'agir en conséquence, de façon à maintenir un prix de revient suffisamment élevé pour permettre au cultivateur de vivre avec le revenu de sa terre.

Tout le monde aujourd'hui s'en va travailler—et là je ne parle pas seulement de la province de Québec, je parle même des terres agricoles de l'Ouest canadien—là où c'est le paradis par excellence du pays pour l'agriculture. Il y a des types qui travaillent dans une localité, et à un moment donné, on les voit aller travailler à Regina; d'autres doivent aller travailler à Edmonton, parce que leur terre n'est pas trop éloignée de la ville, en vue d'arriver à boucler leur budget à la fin de l'année.

La chose se produit dans l'Ouest, et elle se produit aussi dans la province de Québec. Aujourd'hui, ce n'est plus la terre qui fait vivre son cultivateur; dans bien des cas, c'est plutôt le cultivateur qui est obligé de faire vivre la terre. Ce n'est pas du tout la même chose. C'est pour cela qu'il est nécessaire qu'une étude approfondie soit faite relativement aux prix de vente et de revient des produits agricoles. Inutile de faciliter des prêts

aux cultivateurs si les prix mentionnés ne sont pas assez élevés.

Comme je le disais tout à l'heure, on ne fait que retarder sa banqueroute ou sa faillite. Mais dans le moment, indépendamment des opinions que d'autres députés vont peut-être avancer, je suis persuadé que le prix de revient, dans certains domaines agricoles, est absolument ridicule et qu'il est impensable de continuer à maintenir une économie agricole avec de tels prix.

Voici un exemple que je voudrais présenter à la Chambre pour illustrer ma pensée. Je demanderais au gouvernement de considérer de tels cas quand ils se produisent, dans tous les champs de la production agricole. Je veux ici me référer aux produits de l'érable, que je connais très bien, parce que dans mon propre comté, cette production se fait sur une haute échelle.

L'an dernier, le coût de production du sucre d'érable de catégorie numéro un, classe A, était de 27c. la livre. Après avoir fait passer ce sirop par des magasins de gros ou des coopératives en vue de la vente, etc., et après être retourné en chercher—ici je fais allusion au festival du sucre d'érable qui a eu lieu à Plessisville, l'an dernier, alors que les organisateurs n'avaient pas de sirop d'érable en quantité suffisante à leur disposition chez les cultivateurs, car tout avait été vendu le lendemain; après que le test eut été pris pour déterminer la qualité du sirop d'érable, l'Association du festival du sucre d'érable de Plessisville alla à la coopérative pour s'approvisionner de sucre d'érable et demanda qu'on lui donne du sucre de deuxième classe, car pour faire de la tire, il est meilleur et moins cristallisant; elle a donc demandé du sucre de deuxième classe et a payé 42c. la livre, alors que la journée précédente, la première qualité était vendue 27c. la livre.

C'est là qu'on constate que ce n'est pas le cultivateur qui fait le profit dans l'écoulement de cette denrée. Pour ce qui est du prix du cultivateur—on a beau dire que le sucre d'érable coûte cher, il coûte quelque chose, il y a le travail du cultivateur qui entre en ligne de compte, il y a la dépréciation de l'outillage pour la fabrication du sucre d'érable—on nous conseille de ne pas placer de bétail dans les sucreries, car ça dérangerait la production du sucre. Alors, à quoi sert, à un moment donné, le territoire de la sucrerie? On doit payer des taxes sur ce territoire, payer des employés, louer des chevaux, et aujourd'hui on doit se servir de tracteurs en remplacement des chevaux, car le marché des chevaux, pour la production du sucre, est maintenant très rare.

Alors, il y a certains fardeaux que le cultivateur doit supporter et auxquels il doit faire face avant de commencer à réaliser un